

ACADEMIE DE RENNES

ETABLISSEMENT
Lycée Bertrand d'Argentré
35500 VITRÉ

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2024-2025

Numéro de séance : 2

Date de convocation : 26/09/2024

Présidence de : M. DANDIN, Proviseur

Quorum : 15.....

Nombre des présents : 21

Nombre d'absents excusés : 8

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Approbation de procès-verbal du CA du 4 juillet 2024.
Approbation de procès-verbal du CA du 19 septembre 2024.

I. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

1. Bilan de rentrée scolaire - résultats aux examens et bilan orientation - Programme d'information et d'orientation 2024-2025
2. Evaluation de l'établissement : rapport final
3. Répartition des IMP (Indemnités pour Missions Particulières)
4. Sorties pédagogiques et séjours scolaires

II. Affaires administratives et financières

1. Conventions
2. Autorisation d'attribution d'HSE pour les assistants d'éducation
3. Logements de fonction

Question diverse : ouverture de la réflexion sur la Demi-pension : maintien du système au forfait ou passage à la prestation ?

Signatures

Le Président



A blue circular stamp of the Lycée Bertrand d'Argentré is overlaid on the signature. The stamp contains the text 'LE PRÉSIDENT' at the top, 'Le Proviseur' in the center, and '35500 VITRÉ' at the bottom, flanked by two stars.

Le Secrétaire



A handwritten signature in black ink.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 03/10/2024

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	X						
	Adjoint	MERLIN Hélène	X						
	Gestionnaire	GUICHON Frédéric	X						
	CPE	SIRIMA Ardiouma	X						
	DDFPT	JACOB Yveline	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	DAVID Olivier			X				
	Groupement de commune	LE CALLENNEC Isabelle			X				
	Commune siège	SEGRETAIN Pauline			X	MATHIEU Danielle			X
	Commune siège					MAIGNAN Philippe			X
Personnalité qualifiée		BOUVET Alain	X						
Total		9	6	3	1				2
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BURIN Hélène	X			GOUT Didier	X		
		PESCHARD Isabelle	X			CHESNEAU Delphine			
		POULLAIN Pascale	X			HARNETT Sophie			
		DE BREMOND D'ARS Louise	X			LE MEUR Guillaume			
		BRUNO Lenaig	X			BERTHEUX Marie			
		LE SANN BOUTRUCHE Marilyne			X	DELORME Armelle			
		GUILLAUME Catherine			X	SAVATTE Romain	X		
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAUTHIER Fabrice	X			JAMIER Isabelle	X		
		BIGOT Marie-Claude			X	LE DORZE Nolwenn			
		BLANDEAU Nathalie	X			GREGOIRE Anthony			
Total		10	7	3	10	3			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUENNEC Sandrine			X	DA SILVA Christine			
		CHAUSSÉE Sylvain	X			GOURRIN Raphaëlle			
		DAVENEL GUERIN Pascale	X			ROBINNE Delphine			
		GRIPPON Joël	X			DUFRESNE Nathalie			
		BURON Mélanie			X	JAN Grégory	X		
	Elèves	GAUTHIER Marie			X	LENERT Elina			
		RENOU Maïlys			X	LOMBARDI Merlin			
		BRAULT Justine	X			MARINIG Rose			
		GOUALI Sarah			X	MOTTE Elia			
		HUDDLESTONE—PIERROT Noémie			X	MANCEAU Inès			
Total		10	4	6	10	1			

Début de séance 18h22
Nombre de présents : 21

Monsieur le Proviseur fait état des présences et déclare le quorum atteint avec 21 membres. Il remercie l'ensemble des membres pour leur engagement.

Les précédents procès-verbaux du Conseil d'Administration du 4 Juillet 2024 et du Conseil d'Administration extraordinaire du 19 Septembre dernier sont soumis au vote.

Vote à l'unanimité des 21 membres présents le procès-verbal est adopté.

Monsieur le Proviseur présente M. GUICHON le nouveau gestionnaire du Lycée en remplacement de M. VANNIER.

Monsieur le Proviseur rappelle les points à l'ordre du jour et indique qu'il y a une question diverse déposée par les représentants des enseignants et propose de l'ajouter à l'ordre du jour. Elle sera traitée à la fin du conseil d'Administration « la problématique des voyages scolaires, notamment celui qui concerne Mme Saillard et M. Belhabchi et la réponse à leur apporter ».

RUBRIQUE I - Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

Sujet 1.1 Bilan de rentrée scolaire - résultats aux examens et bilan orientation - Programme d'information et d'orientation 2024-2025

Monsieur Le Proviseur présente les différents résultats aux examens

	BAC GENERAL		BAC TECHNOLOGIQUE	
	Résultats	En %	Résultats	En %
TRES BIEN AVEC FELICITATIONS DU JURY	4	1,4%	0	0,0%
TRES BIEN	41	14,2%	0	0,0%
BIEN	72	25,0%	7	7,9%
ASSEZ BIEN	100	34,7%	30	33,7%
ADMIS	63	21,9%	38	42,7%
ADMIS 1er GROUPE	280	97,2%	75	84,3%
REFUSES	2	0,7%	3	3,1%
ADMIS AU SECOND GROUPE	8	2,8%	14	15,7%
REFUSES		0,0%	5	5,2%
NBRE TOTAL ADMIS	288	99,3%	89	91,8%
NBRE PRESENTS	290		97	

Très bons résultats pour la filière générale, le pourcentage de mentions est en augmentation (notamment 4 élèves avec les félicitations du Jury).

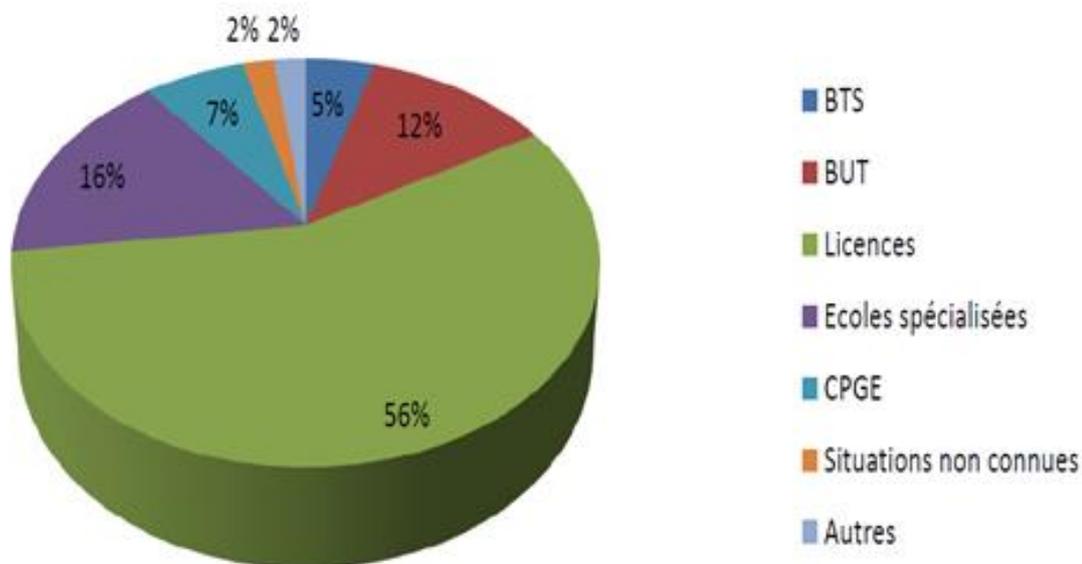
Résultats moins bons concernant la filière technologique avec un résultat 2024 de 91.8% vs 94.7% en 2023. Des actions seront mises en place pour la filière STMG dès la rentrée (4 classes non dédoublées au lieu de 3 classes dédoublées, rencontre solennelle avec les élèves pour rappeler les enjeux de la classe de terminale).

	BTS SAM		BTS COM	
2018	15/18	83,3%	30/31	96,8%
2019	18/22	81,8%	26/26	100,0%
2020	20/25	80,0%	30/33	90,9%
2021	26/31	83,9%	27/29	93,1%
2022	23/27	85,2%	27/29	93,1%
2023	13/18	72,2%	25/27	92,6%
2024	12/16	75,0%	21/22	95,5%

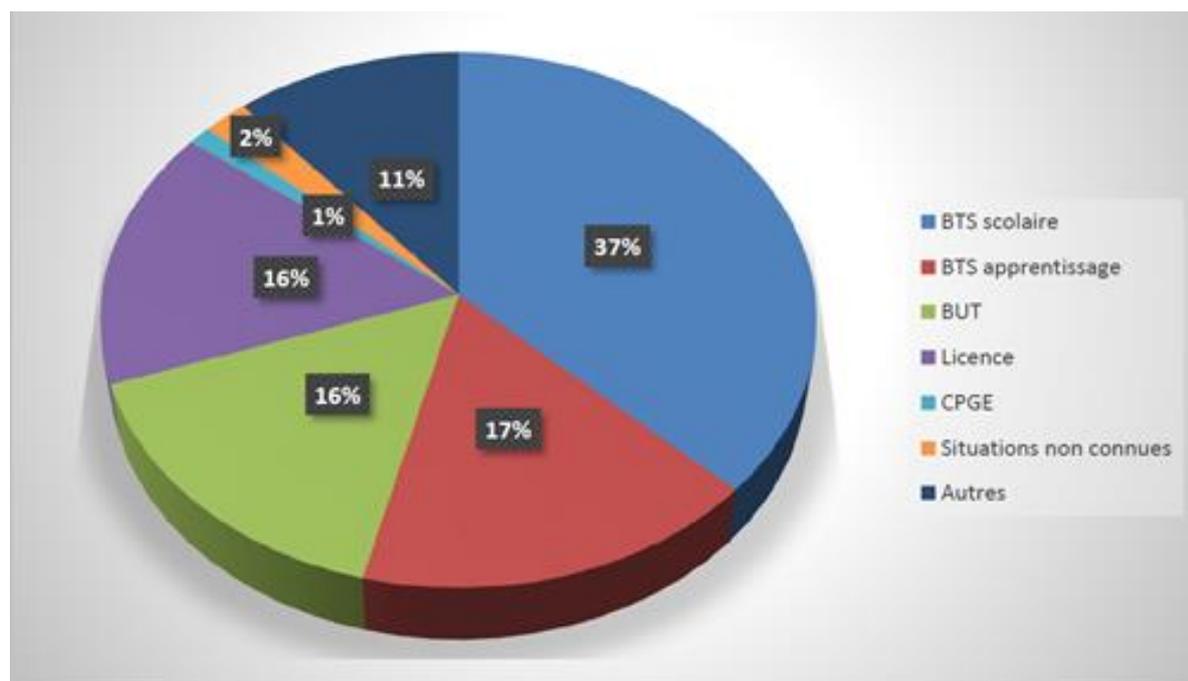
La filière BTS connaît aussi de bons résultats

Monsieur le Proviseur fait état des formations Post-Bac avec la répartition des formations :

- pour la filière générale :



- pour la filière technologique :



Le tableau sur l'orientation et les affectations :

Secondes rentrée de septembre 2024				rentrée de septembre 2023			rentrée de septembre 2022			
	affectés	non inscrits	Effectifs Rentrée 2024		affectés	non inscrits	Effectifs Rentrée 2023	N-1	écart/affectés	écart/ effectifs rentrée
Des Fontaines- La Guerche	18	4	14	Des Fontaines- La Guerche	22	3	19	29	-26	-10
GDN - Vitré	86	4	82	GDN - Vitré	74	5	69	102	-97	-33
La roche aux fées - Retiers	8	1	7	La roche aux fées - Retiers	8	3	5	10	-7	-5
Rochers Sévigné - Vitré	53	4	49	Rochers Sévigné - Vitré	65	1	64	42	-41	22
POM à Chateaubourg	66	2	64	POM à Chateaubourg	67	1	66	43	-42	23
autres publics	33	15	18	autres publics	8	6	2	12	-6	-10
Total public	264	30	234	Total public	244	19	225	238	-219	-13
Vitré JA	15	2	13	Vitré JA	10	2	8	4	-2	4
Vitré ST Marie	54	1	53	Vitré ST Marie	49	5	44	64	-59	-20
Argentré	33	2	31	Argentré	51	4	47	42	-38	5
chateaubourg -St Jo	10	0	10	chateaubourg -St Jo	8	2	6	5	-3	1
Janzé	1	1	0	Janzé	3	0	3	15	-15	-12
La Guerche	20	3	17	La Guerche	27	2	25	37	-35	-12
autres privés	9	0	9	autres privés	30	6	24	15	-9	9
Total privé	142	9	133	Total privé	178	21	157	182	-161	-25
			0				0			
Effectif total	406	39	367	Effectif total	422	40	382	420	-380	-38
% public	65,02		63,76	% public	57,82		58,90	56,67		

On note une baisse continue des effectifs ce qui posera problème à terme pour le nombre de classes. 406 élèves affectés, 39 n'ont pas intégrés le lycée.

65% des élèves de seconde viennent d'établissements publics, le reste du privé.

Au regard des effectifs de seconde, le lycée aurait dû avoir une division de moins.

Présentation de l'orientation après la seconde :

seconde vers la première pour la rentrée 2024							
		orientation en fin de seconde					
effectif N-1		1G	1STMG	1G ext.	1Techno ext	voie pro	doublt
sde 1	31	25	5			1	
sde 2	30	19	7		3	1	
sde 3	29	26	1	1	1		
sde 4	29	20	6		1	2	
sde 5	28	24	3		1		
sde 6	28	22	3	2		1	
sde 7	23	18	4			1	
sde 8	28	17	7	1	3		
sde 9	29	20	8			1	
sde 10	27	17	7		1	2	
sde 11	29	21	6			1	1
sde 12	28	20	5	1	2		
sde 13	29	19	6		2	2	
extérieurs		7	13				
Totaux	368	275	81	5	14	12	1

Quelques élèves quittent le lycée pour les filières technologiques, professionnelles, et 1 redoublement.

première vers la terminale pour la rentrée 2024					
		orientation en fin de première			
effectif N-1		TG	TSTMG	autre	doublt
1G1	31	30		1	
1G2	32	32			
1G3	31	29		2	
1G4	34	33		1	
1G5	30	30			
1G6	30	28			2
1G7	30	28		1	1
1G8	31	30			1
1G9	32	30		2	
1STMG1	24		22	2	
1STMG2	23		23		
1STMG3	23		23		
1STMG4	24		24		
extérieurs		3	2		
Totaux		273	94	9	4

Présentation des chiffres de la rentrée :

	EFFECTIFS
SECONDES	13 classes : 368 élèves <i>(jauge 13 classes: 421 à 455)</i>
1ERES GENERALES	8 classes : 279 élèves <i>(jauge 9 classes: 281 à 315)</i>
1ERES TECHNOLOGIQUES	3 classes : 87 élèves <i>(jauge 3 classes: 71 à 105)</i>
TERMINALES GENERALES	8 classes : 275 élèves <i>(jauge 9 classes: 281 à 315)</i>
TERM. TECHNOLOGIQUES	4 classes : 96. élèves <i>(jauge 3 classes: 71 à 105)</i>
1 année BTS	2 classes
2 année BTS	2 classes
TOTAL	36 classes + 4 STS

Effectifs : 1 205 élèves et étudiants

Rappel : 1 350 élèves en 2022 et 1 227 en 2023

40 classes

Tous les personnels ont été nommés et la vie scolaire est complète. Les effectifs dans les classes sont plutôt favorables cette année.

Sujet 1.2 Evaluation de l'établissement : rapport final

Monsieur le Proviseur rappelle le contexte du Rapport d'évaluation externe du Lycée. Il fait lecture du rapport final réalisé suite à la visite de 3 auditeurs externes les 21 et 22 mai derniers.

3 axes principaux ont été déterminés :

- Axe 1 : Un bien-être des élèves à renforcer pour une plus grande ambition scolaire
- Axe 2 : Un besoin de mise en cohérence
- Axe 3 : Un établissement performant dont l'attractivité est à renforcer.

Le corps enseignant fait remarquer que des actions sont déjà en place par rapport aux préconisations de l'axe 1 sur le bien être des élèves et qu'ils restent attentifs aux charges de travail donnée aux élèves. Ils demandent aussi la mise en place de relais extérieurs pour les accompagner sur les aspects de charge mentale des élèves.

Sujet 1.3 Répartition des IMP (Indemnités pour Missions Particulières)

Monsieur le Proviseur commence d'abord par rappeler la notion d'IMP dans la dotation horaire de l'établissement et précise que c'est une « nouvelle monnaie » qui s'ajoute aux Heures-Postes (HP), HSA (Heures Supplémentaires Années)

Il détaille les deux types de missions des enseignants:

- Les missions liées au service d'enseignement dont elles sont le prolongement et dans lesquelles

entrent notamment les participations aux réunions d'équipes pédagogiques, les échanges avec la famille, les heures de vie de classe. Elles sont rémunérées par les HP et les HSA

- Les missions particulières au sein de l'établissement ou à l'échelon académique qui sont rémunérées par les IMP.

Pour les missions exercées au sein de l'établissement, le chef d'établissement doit instruire la répartition en conseil pédagogique et présenter sa modalité en mise en œuvre dans l'établissement, pour avis, aux membres du conseil d'administration, dans le respect de la dotation attribuée à l'établissement, 8,5 heures cette année.

Sujet 1.4 Sorties pédagogiques et séjours scolaires

Monsieur le Proviseur présente plusieurs projets de sorties pédagogiques et séjours scolaires. A noter, le changement sur les demandes de participation aux élèves. En effet, les budgets prévisionnels des projets intégreront les subventions potentielles demandées ce qui donnera une vision plus juste du coût par familles, en permettant de demander un montant de participation inférieur intégrant les subventions (et éviter les remboursements *à posteriori*). Il est précisé que si le montant des subventions obtenues sont inférieures aux subventions demandées, l'établissement prendra en charge la différence.

- **Séjour pédagogique à Lorient et sa région du 14 au 16 Mai 2025** : 56 élèves de secondes et 5 accompagnateurs. Coût par élèves de 155.43€ et 90€ de participation des familles.

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour l'adoption du projet de séjour pédagogique à Lorient et de son Budget prévisionnel.

- **Sortie pédagogique à Paris le 21 Mars 2025** : à destination des 1eres en spécialité Histoires des Arts. 26 élèves et 2 accompagnateurs. Coût par élèves de 85.36€ dont 30€ de participation des familles.

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour l'adoption du projet de sortie pédagogique à Paris et de son Budget prévisionnel.

- **Sortie pédagogique à Paris le lundi 18 Novembre 2024** : à destination des élèves de Terminale G1. 34 élèves et 3 accompagnateurs. Coût par élèves de 102.62€ dont 30€ de participation des familles.

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour l'adoption du projet de sortie pédagogique à Paris et de son Budget prévisionnel.

- **Séjour pédagogique Paris du 9 au 10 Janvier 2025** : à destination des Terminales Spécialité et HIDA. 34 élèves et 3 accompagnateurs. Coût par élèves de 149.78€ dont 83€ de participation des familles.

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour l'adoption du projet de séjour pédagogique à Paris et de son Budget prévisionnel.

- **Echange pédagogique à Cambados (Espagne) du 22 au 29 Mars 2025** et réception des correspondants du 26 Avril au 3 Mai 2025. 24 élèves et 2 accompagnateurs. Coût par élèves de 364.77€ dont 224€ de participation des familles (déplacement en avion).

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour l'adoption du projet de séjour pédagogique à Cambados et de son Budget prévisionnel.

RUBRIQUE II – Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 Conventions

- Monsieur le Proviseur présente 3 projets de convention:

- Convention de partenariat avec le Cinéma Aurore my Cinewest de Vitré pour 3 ans dans le cadre des programmes d'enseignement pour les élèves de seconde, première et terminale de l'enseignement optionnel de Cinéma Audio-visuel (CAV) et des étudiants de BTS Communication (projections en avant-première, rencontres avec des professionnels, conférences, débats).

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec le cinéma Aurore de Vitré my Cinewest.

- Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une classe défense avec le 11^e Régiment d'Artillerie de Marine.

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une classe défense.

- Convention de partenariat avec le CHU de Vitré destinée à permettre l'accueil d'étudiants du BTS Communication pour des périodes d'insertion professionnelle (stages, alternance).

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour autoriser le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec le CHU de Vitré.

Sujet 2.2 Autorisation d'attribution d'HSE pour les assistants d'éducation

Les assistants d'éducation sont recrutés pour exercer des fonctions d'assistance à l'équipe éducative. Le Conseil d'administration doit se prononcer sur la possibilité d'attribuer des HSE aux assistants d'éducation en contrat à durée déterminée en fonction des besoins du service et sur la base du volontariat des assistants d'éducation.

Vote à l'unanimité des 21 membres présents pour donner l'autorisation au chef d'établissement d'attribuer des HSE dans la limite des moyens notifiés par le Rectorat.

Sujet 2.3 Logements de fonction

Avis consultatif du Conseil d'Administration, Monsieur le Gestionnaire fait état de l'occupation des logements de fonction du parc de logements affectés au lycée.

Vote consultatif à l'unanimité des 21 membres présents sur l'attribution des logements de fonction.

Questions diverses

Monsieur le Proviseur fait état de 2 questions diverses :

- Réflexions à prévoir sur le passage du forfait à la prestation pour les repas des demi-pensionnaires au réfectoire. Une étude sera présentée prochainement.
- Le corps enseignant demande une clarification des procédures pour les projets de séjours pédagogiques ou les sorties scolaires. Pour certains, les procédures sont lourdes et difficiles sur la préparation des projets de voyages. Monsieur le Proviseur souhaite faire la distinction entre la procédure pour les sorties pédagogiques et celle pour les séjours scolaires :
 - La procédure des sorties pédagogiques sera entièrement revue en concertation avec

les enseignants.

- La procédure pour les séjours scolaires répond à un cahier des charges précis et seul le circuit à suivre sera réexaminé en concertation avec les enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur lève à la séance à 20h40.